La création de la Commission des normes informatiques (KIN) et de la Commission des normes environnementales et du développement durable (KNU) a été actée. Leurs cahiers des charges seront approuvés à la prochaine séance et les membres proposés élus.
Markus Gehri, responsable Normes, markus.gehri@sia.ch

CONSULTATIONS PROJET DE NORMES prSIA 244, prSIA 246, prSIA 248, prSIA 414/1 ET prSIA 414/2

La SIA met en consultation les projets de normes suivants :

- prSIA 244 *Pierre artificielle – Dallages, revêtements, pierres de taille ;*
- prSIA 246 *Pierre naturelle – Dallages, revêtements, pierres de taille ;*
- prSIA 248 *Carrelages – Revêtements en carreaux de céramique, verre et asphalte ;*
- prSIA 414/1 *Tolérances dimensionnelles dans la construction – Termes, principes et règles d'application ;*
- prSIA 414/2 *Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment.*

Les projets de normes (version allemande) sont disponibles sur le site internet de la SIA *www.sia.ch/consultations*. Pour des prises de position nous vous prions de bien vouloir utiliser le formulaire électronique qui peut être téléchargé au même endroit.
Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération les prises de position nous parvenant sous une autre forme (lettre, documents pdf).

Nous vous prions de nous transmettre vos prises de position sur le formulaire électronique jusqu'au 28 novembre 2014 à l'adresse suivante : *giuseppe.martino@sia.ch.* *(sia)*

LA COMMISSION PROTECTION INCENDIE S'EST ATTELÉE À LA TÂCHE

La commission SIA Protection incendie récemment mise en place doit favoriser le dialogue professionnel entre les assurances incendie, les bureaux d'études et les autorités. Après le déroulement de deux réunions de préparation en 2013, la commission Protection incendie a tenu sa première séance ordinaire le 20 août 2014.

L'objectif principal de ce nouvel organe est d'assurer le dialogue entre les assureurs, les autorités et les bureaux d'études, une urgente nécessité qui se manifeste dans les discussions portant sur les nouvelles prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), qui entreront en vigueur à compter de 2015. Les informations diffusées sont, pour le moment, succinctes dans la mesure où l'accord officiel ne sera donné qu'à la mi-septembre par l'Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce. Aucun délai de transition n'a été prévu, ce qui explique la très grande nervosité agitant les cercles concernés, qui s'est traduite par un vif débat. Alors que les autorités compétentes dispensent déjà des formations en interne, une première information à destination de cercles plus larges n'est prévue qu'avec les quatre conférences techniques organisées (voir encadré).

Outre la libéralisation encourageante des prescriptions, remise en partie en question par d'autres lois, plusieurs réglementations nouvelles sont cependant à respecter. Les deux nouvelles directives de protection incendie « Méthodes de preuves en protection incendie » et « Assurance qualité en protection incendie » seront primordiales et influeront désormais sur le travail au sein des bureaux d'étude. Lors des prochaines réunions, la commission encadrera les activités de formation et d'information et suivra d'un œil critique le passage à l'application des nouvelles prescriptions. Des informations plus précises sur ces nouvelles prescriptions de protection incendie ainsi que les possibilités de se les procurer figureront dans un prochain article, une fois que ces dernières auront été validées.
Markus Gehri, responsable Normes, markus.gehri@sia.ch

Conférence de protection incendie :
les 10 et 11 novembre 2014 à Bienne
(en français et en allemand)

Conférence de protection incendie :
les 4 et 5 novembre 2014 à Zurich (en allemand)

Les conférences porteront principalement sur les nouvelles prescriptions de protection incendie entrant en vigueur en janvier 2015. La date limite de clôture est le 19 octobre 2014.
Informations complémentaires sur le programme et lien pour s'inscrire : *www.vkf.ch*

form

Les assurances dans la construction
4 novembre 2014 Lausanne, 16h00 – 19h00
Code BV02-14, inscription : *www.sia.ch/form*

Fondation d'un bureau d'études
4 novembre 2014, Lausanne, 8h30 – 17h30
Code GP13-14, inscription : *www.sia.ch/form*

La voie SIA vers l'efficacité énergétique
5 novembre 2014, Lausanne, 13h30 – 17h30
Code EPF06-14, inscription : *www.sia.ch/form*

Débat « le développement durable par la sobriété »
6 novembre 2014, Lausanne, 17h00 – 19h00
Code IEESerie01-14, inscription : *www.sia.ch/form*

Gestion des risques
(Semaine des webinaire : 3 – 7.11.2014)
7 novembre 2014, webinaire, 13h00 – 14h30
Code web31-14, inscription : *www.sia.ch/form*

Construire sur sites pollués : un risque maîtrisable
11 novembre 2014, Lausanne, 17h00 – 19h00
Code BS01-14, inscription : *www.sia.ch/form*

Séminaires d'information révision prestations et honoraires
20 novembre 2014, Lausanne, 13h30 – 18h00
Code RPHR01-14, inscription : *www.sia.ch/rph*
Séminaires d'information révision prestations et honoraires

sia